

ANNEXE 3 – Commande et durée des opérations de nettoyage quai 20-21

DEC-PHSBQ-NETT-MOP 01 Date d'application : 01/07/21

Version: 1

Préambule :

Les prestations de nettoyage sont réalisées et facturées sur la base des prestations figurant au « tarifs et conditions d'usage des outillages publics et redevances domaniales » en vigueur:

- Chapitre 1 : Appareil de levage

- Chapitre 6-5 : Matériels Divers

- Chapitre 6-5-4 : Autres locations de matériels

- Chapitre 6-10 : Main d'œuvre

- Chapitre 6-7-2 : Collecte et traitement des déchets

Modalités de commande des prestations :

Le formulaire de commande de nettoyage des quais est téléchargeable sur :

https://reunion.s-wing.fr/, ce dernier doit être compléter et transmis au GPMDLR plus précisément au Service Bord à Quai à l'adresse suivante : commandes.sbq@reunion.port.fr

Délai de prévenance suivant jour d'intervention souhaitée :

Jour d'intervention souhaitée	Réception de la commande par les services du
	GPMDLR pour confirmation
du lundi au vendredi	au plus tard à J-1 avant 15h00
samedi et dimanche	au plus tard le vendredi avant 15h00

Durée prévisionnelle du nettoyage :

Produit	Durée prévisionnelle du nettoyage en heures
CEREALE	3 heures
CLINKER	5 heures
CHARBON	6 heures

Nota : les durées prévisionnelles indiquées peuvent variées en fonction de l'état de propreté du quai après les opérations de déchargements.